

JUSTEL - Législation consolidée

http://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_loi/change_lg_2.pl?language=fr&la=F&nm=2021091311

Dossier numéro : 2021-11-22/01

Titre

22 NOVEMBRE 2021. - Agence fédérale de la Dette - Crédits hypothécaires. - Variabilité des taux d'intérêt. - Indices de référence. - Arrêté royal du 14 septembre 2016 relatif aux coûts, aux taux, à la durée et aux modalités de remboursement des contrats de crédits soumis à l'application du livre VII du Code de droit économique et à la fixation des indices de référence pour les taux d'intérêts variables en matière de crédits hypothécaires et de crédits à la consommation y assimilés. - Avis

Source : FINANCES

Publication : Moniteur belge du 22-11-2021 page : 113750

Entrée en vigueur : 01-11-2021

Table des matières

Art. M

Texte

Article M.

La liste des indices de référence du mois de novembre 2021 est composée comme suit :

Indice A (certificats de trésorerie 12 mois) : - 0,657

Indice B (obligations linéaires 2 ans) : - 0,667

Indice C (obligations linéaires 3 ans) : - 0,619

Indice D (obligations linéaires 4 ans) : - 0,498

Indice E (obligations linéaires 5 ans) : - 0,375

Indice F (obligations linéaires 6 ans) : - 0,280

Indice G (obligations linéaires 7 ans) : - 0,185

Indice H (obligations linéaires 8 ans) : - 0,072

Indice I (obligations linéaires 9 ans) : 0,046

Indice J (obligations linéaires 10 ans) : 0,152

Les indices périodiques correspondants sont communiqués ci-après :

Périodicité				Periodiciteit			
Indice	Mensuelle	Trimestrielle	Semestrielle	Index	Maandelijks	Trimestrieel	Semestrieel
A	- 0,0549	- 0,1647	- 0,3290	A	- 0,0549	- 0,1647	- 0,3290
B	- 0,0558	- 0,1672	- 0,3341	B	- 0,0558	- 0,1672	- 0,3341
C	- 0,0517	- 0,1551	- 0,3100	C	- 0,0517	- 0,1551	- 0,3100
D	- 0,0416	- 0,1247	- 0,2493	D	- 0,0416	- 0,1247	- 0,2493